



QUALIFICATIF REGIONAL COUPE DE FRANCE

CARPE AU COUP

ZONE B

SECTEUR CHAMPAGNE ARDENNE

CARPODROME

08

SAINT-PIERREMONT



LES 12 et 13avril 2025

Le Mot du Président du Comité départemental 51
Responsable Carpe CR Grand Est
Zone B Secteur Champagne- Ardenne



Bonjour à tous,

Je vous souhaite la bienvenue pour cette épreuve régionale dans ce magnifique carpodrome. En espérant, que dame CARPE soient au rendez-vous.

J'adresse mes remerciements au propriétaire des lieux de nous recevoir pour l'organisation de L'Éliminatoire Régional qualificatif pour la Finale de la COUPE De FRANCE carpe au coup qui aura lieu Les 30 et 31 Août 2025 à PFETTERHOUSE (68)

Je vous demanderai de bien vouloir respecter le site qui est mis à notre disposition pour assouvir votre passion et une bonne tenue lors de ce championnat.

Merci aussi aux bénévoles qui me donneront un coup de main pour que cette épreuve soit une réussite.

Cauet Thierry

FEDERATION FRANCAISE DES PÊCHES SPORTIVES -DELEGATION EAU DOUCE

Longueur des cannes limitée à 13 m

Le moulinet est interdit

Pour l'amorçage, seule la coupelle est autorisée

La fronde est autorisée uniquement pour l'agrainage

Les hameçons sans ardillon de la taille maximale n°10 sont autorisés

La tresse est interdite pour les corps et bas de ligne

Tapis de réception obligatoire

Le fouillis et les vers de vase sont interdits dans l'amorce et à l'hameçon

Seuls seront comptabilisés les carpes, les carpes Amours, les Koï (règlement particulier)

L'épuisage est obligatoire

Quelle que soit la circonstance il est interdit de saisir les poissons par les yeux

Il est interdit de mettre plus de 25 kg dans une même bourriche. S'il y a plus de poissons et que le poids total dépasse la limite autorisée, elle ne sera comptabilisée que pour 25 kg

Dérogation pour ce parcours

Carpes Amours pesée de suite par les commissaires et remis à l'eau

En cas de prise de carpes Koï, les mettre dans une bourriche à part.

En cas de prise d'un poisson, il est formellement interdit de remettre une ligne en action de pêche ou d'utiliser une coupelle avant la mise en bourriche du dit poisson.

Le règlement officiel FFPSed pour la pêche de la carpe au coup sera affiché sur le parcours lors de cette éliminatoire

Le droit d'engagement est fixé à : 35,00 € : 15 € (Pour la finale)

10 € (Pour la Dotation du week-end)

10€ (Pour le plan d'eau)

Règlement pêche :

Amorces, graines cuites, pâtes, pellets toutes sortes limitées à 15 litres

Esches 3 litres dont 1 L de vers (non coupés)

Classement au poids

Classement final par addition des places des 2 manches

Pendu interdit à la fin des manches

-0-0-0-0-0-0-0-

Inscriptions et Règlement auprès du responsable de l'épreuve

Date limite d'inscription : 08 AVRIL 2025

Responsable de l'épreuve régionale Champagne Ardenne

Mr. CAUET Thierry tél 06.28.72.05.07

Mail : thierry-cauet@hotmail.fr

Où Mail : teamcrazybaitsensas51@laposte.net

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez aussi contacter :

Président CR Grand Est : Mr MISCHLER JEAN -LUC 06.07.96.72.68

Mail : jmischler06@gmail.com

-0-0-0-0-0-0-0-

Règlement à l'ordre du CD 51

Adresse Mr CAUET Thierry ,27 Avenue Georges Hodin.

51100 REIMS

1^{ère} manche : Samedi 12 Avril 2025

- 08h00 rdv contrôle des licences
- 08h30 tirage au sort
- 10h15 contrôle des esches
- 11h00 REPAS (**personne sur le parcours ,5 m derrière votre matériel**)
- 12h10 accès box
- 12h20 amorçage
- 12h30 début de la 1^{ère} manche
- 17h25 reste 5 minutes
- 17h30 fin de la 1^{ère} manche

2^{ème} manche : Dimanche 13 Avril 2025

- 08h30 Annonce de votre place
- 10h15 contrôle des esches
- 11h00 REPAS (**personne sur le parcours,5 m derrière votre matériel**)
- 12h10 accès box
- 12h20 amorçage
- 12h30 début de la 2^{ème} manche
- 17h25 reste 5 minutes
- 17h30 fin de l'épreuve
- 18h15 Palmarès

CHARIOT OBLIGATOIRE

POUR FACILITER L'INTENDANCE

CHOISIR entre :

SAMEDI 27MAI 2023

	Nombre
SANDWICH – MERGUEZ – FROMAGE – BOISSON	
SANDWICH – SAUCISSE – FROMAGE – BOISSON	
ET BARQUETTE DE FRITES POUR LES 2	

DIMANCHE 25MAI 2023

	Nombre
SANDWICH – MERGUEZ – FROMAGE – BOISSON	
SANDWICH – SAUCISSE – FROMAGE – BOISSON	
ET BARQUETTE DE FRITES POUR LES 2	

Nom :Prénom :

***A préciser l'ord de votre inscription soit par téléphone ou
par Mail à Mr CAUET Thierry***